


REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi


MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE



Deuxième trimestre

2023



Direction générale du Budget

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

Deuxième trimestre 2023

Août 2023

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU DEUXIEME TRIMESTRE 2023

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du deuxième trimestre 2023 au regard des prévisions de la loi n°2022-22 du 9 décembre 2022 portant loi de finances (LFI) de l'année 2023 et des différents mouvements de crédits opérés. Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général, conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la loi de finances.

Les recettes du budget général mobilisées au 30 juin 2023 s'élèvent à **1 834,80 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 46,8% des prévisions de la LFI 2023.

Les dépenses du budget de l'Etat (base prise en charge) sont réalisées à hauteur de **2 425,15 milliards FCFA** représentant 48,40% des crédits ouverts au 30 juin 2023.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget général à la fin du 2^{ème} trimestre 2023

Rubriques	LFI (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
Recettes fiscales	3486,70		3486,70	1668,32	47,8%
Recettes non fiscales	153,80		153,80	86,69	56,4%
Recettes exceptionnelles					
Total recettes internes	3640,50	0,00	3640,50	1755,01	48,2%
Dons budgétaires	46,70		46,70	16,39	35,1%
Dons en capital	232,30		232,30	63,40	27,3%
Total recettes externes	279,00	0,00	279,00	79,79	28,6%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3919,50	0,00	3919,50	1834,80	46,8%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	424,32	0,00	424,32	280,75	66,17%
Dépenses de personnel	1273,00	0,00	1273,00	637,19	50,05%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	395,76	0,00	395,76	227,32	57,44%
Dépenses de Transfert courant	1283,65	0,00	1283,65	631,52	49,20%
Total dépenses ordinaires	3376,74	0,00	3376,74	1776,78	52,62%
Dépenses en capital sur ressources internes	920,31	46,02	966,33	364,61	37,73%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	258,95	19,10	278,06	41,42	14,89%
Dépenses de transferts en capital	661,36	26,91	688,27	323,20	46,96%
Dépenses en capital sur ressources externes	667,90	0,00	667,90	283,76	42,49%
Total dépenses en capital	1588,21	46,02	1634,23	648,37	39,67%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4964,95	46,02	5010,96	2425,15	48,40%

Comparées au deuxième trimestre 2022, les recettes du budget général ont évolué en hausse de **190,47 milliards FCFA** en valeur absolue, soit 11,6% en valeur relative, en dépit des mesures prises par l'Etat pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité en renonçant à des recettes fiscales. Cette hausse est imputable aux recettes internes (**195,40 milliards**), grâce au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales, notamment des impôts directs et indirects qui ont respectivement augmenté de **133,94 milliards FCFA** (soit 22,8%) et **27,49 milliards FCFA** (soit 2,99%) par rapport à l'année précédente.

1. Les crédits du budget général ouverts par la LFI 2023 pour un montant de 4 964,95 milliards FCFA sont revus à la hausse de 46,2 milliards FCFA pour se chiffrer à 5 010,96 milliards FCFA au 30 juin 2023.

Cette hausse prend en compte les reports de 2022 sur 2023 d'un montant de **46,02 milliards FCFA**.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à **2 425,15 milliards FCFA** représentant 48,40% par rapport aux crédits ouverts de la gestion, au 30 juin 2023. Ce taux traduit une exécution prudente des dépenses budgétaires des dépenses courantes et d'investissement réparties entre :

- dépenses ordinaires : **1 776,78 milliards FCFA**, soit 52,62% des crédits ouverts;
- dépenses en capital : **648,37 milliards FCFA**, soit 39,67% des crédits ouverts.

Par catégorie, l'exécution des dépenses se présente ainsi qu'il suit :

- charges financières de la dette publique : **280,75 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **66,17%** ;
- dépenses de personnel : **637,69 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 50,05% ;
- dépenses d'acquisitions de biens et services : **227,32 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **57,44%** ;
- dépenses de Transferts courants : **631,52 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 49,20% ;
- dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : **41,42 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **14,89%** ;
- dépenses de transferts en capital : **323,20 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 46,96% ;
- dépenses en capital sur ressources externes : **283,76 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **42,49%**.

2. Le Fonds national de retraite (FNR) :

- en ressources, a mobilisé **78,544 milliards FCFA** au titre des cotisations sociales, soit 58,47% des prévisions annuelles de **134,34 milliards FCFA** ;
- en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de **63,58 milliards FCFA**, soit 47,33% des prévisions annuelles.

A la date du 30 juin 2023, le FNR dégage ainsi un solde positif de **14,96 milliards FCFA**, contre **16,95 milliards FCFA** à la même date en 2022, soit une baisse de **1,98 milliard FCFA**.



SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET

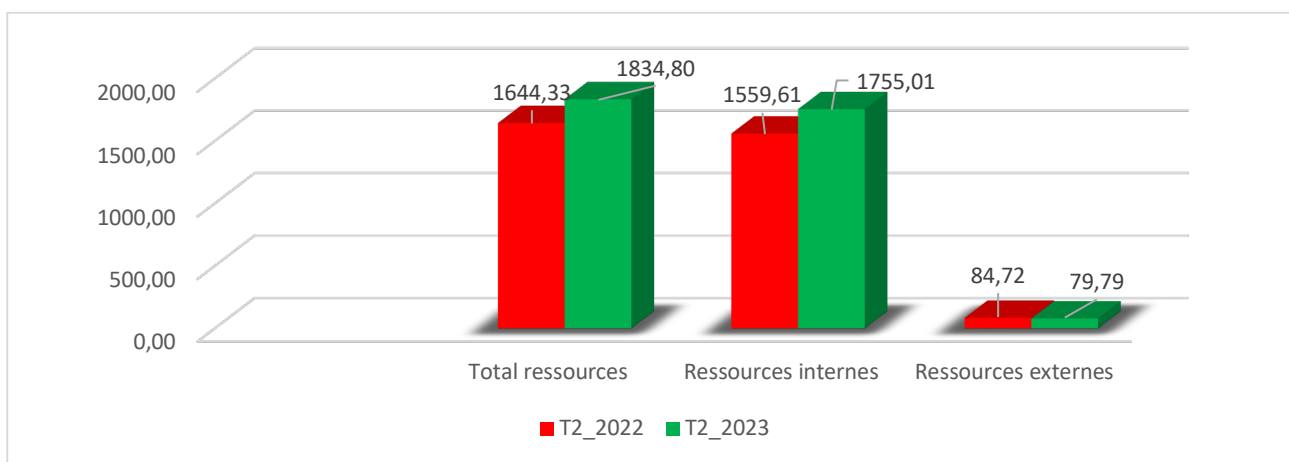
I. LES RECETTES DU BUDGET GENERAL

Les recettes du budget général mobilisées à la fin juin 2023 s'élèvent à **1 834,80 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 46,8% par rapport à l'objectif annuel de 3 919,50 milliards FCFA fixé par la loi de finances initiale de 2023 (LFI 2023).

Par rapport à la même période en 2022 (**1 644,33 milliards FCFA**), la mobilisation de ces recettes a enregistré une hausse de **190,47 milliards FCFA** en valeur absolue, soit 11,58% en valeur relative.

Les recettes du budget général mobilisées jusqu'à fin juin 2023 sont composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 95,7% et des recettes externes pour 4,3%.

Figure 1 : Evolution des recettes du budget général en glissement annuel au 2^{ème} trimestre 2023



Source : DEES/DGCPT/MFB

I.1 LES RECETTES INTERNES

A la fin du deuxième trimestre 2023, les recettes internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de **1 755,01 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de 97,95% par rapport à l'objectif fixé pour le deuxième trimestre (**1 791,72 milliards FCFA**).

Elles sont ainsi constituées de recettes fiscales (**1 668,32 milliards FCFA**) et de recettes non fiscales (**86,69 milliards FCFA**).

Comparé à la même période de l'année 2022, le recouvrement des recettes internes est en hausse de **195,40 milliards FCFA (12,5%)**, une augmentation expliquée par les recettes fiscales de **161,43 milliards FCFA (soit 10,7%)** et les recettes non fiscales de **33,97 milliards FCFA (soit 64,4%)**.

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du deuxième trimestre 2023 (en milliards FCFA)

Natures des recettes	Recouvrement T2_2022	LFI2023	objectif T2_2023	Recouvrement T2_2023	Taux d'exécution T2_2023		Evolution T2 2023/T2_2022	
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	1506,89	3486,7	1660,9	1668,32	100,4%	47,8%	161,43	10,7%
Recettes non fiscales	52,72	153,8	130,8	86,69	66%	56,4%	33,97	64,4%
Total Recettes	1559,61	3640,5	1791,72	1755,01	98,0%	48,2%	195,40	12,5%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les dons reçus au cours du deuxième trimestre de 2023 s'élèvent à **79,79 milliards FCFA**, représentant un taux d'exécution de 28,60% des prévisions de la loi de finances initiale (LFI) 2023. Ils sont essentiellement constitués de dons en capital d'un montant de **63,40 milliards FCFA**, destinés à financer des projets d'investissement. Les dons budgétaires se situent à hauteur de **16,39 milliards FCFA** à la fin du deuxième trimestre.

Les tirages sur dons en capital proviennent pour 93,4% des principaux partenaires que sont respectivement l'USAID (39%), la GIZ (24,6%), la Banque mondiale (18,1%) et l'AFD (18,1%).

Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du 2^{ème} trimestre 2023

Natures des dons	LFI 2023	T2 2022	T2 2023	Taux d'exéc. T1_2023	Evolution T2_2023/T2_2022	
					En valeur	En %
Dons courants	46,70	5,39	16,39	35,10%	11,00	204,0%
Dons en capital	232,30	79,33	63,40	27,29%	-15,93	-20,1%
Total ressources externes	279,00	84,72	79,79	28,60%	-4,93	-5,8%

Source :DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 MODIFICATIONS DE CREDITS DE PAIEMENT OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES

Les crédits de paiement (CP) ouverts par la LFI 2023 ont connu une hausse de **46,02 milliards FCFA**, au cours du premier semestre de 2023, passant de 4 964,95 à 5 010,96, du fait des reports de crédits d'un même montant sur les dépenses en capital financées sur ressources internes.

Globalement, la répartition par catégorie de dépenses intégrant les reports de crédits de la LFI 2023 se présente comme suit :

- crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été augmentés d'un montant de **19,10 milliards FCFA** ;
- crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont connu une augmentation de **26,91 milliards FCFA**.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du deuxième trimestre de 2023

Catégories de dépenses	LFI_2023	Reports de crédits	Modifications	Crédits ouverts T2_2023
Charges financières de la dette	424,32			424,32
Dépenses de personnel	1273,00			1273,00
Dépenses d'acquisitions de biens et services	395,76			395,76
Dépenses de Transfert courant	1283,65			1283,65
Dépenses en capital sur ressources internes	920,31	46,02		966,33
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	258,95	19,10		278,06
Dépenses de transferts en capital	661,36	26,91		688,27
Dépenses en capital sur ressources externes	667,90			667,90
Total budget général	4964,95	46,02	0,00	5010,96

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 EXECUTION CONSOLIDEE DES DEPENSES

Les dépenses du budget général exécutées (base prises en charge) au cours du deuxième trimestre 2023 s'établissent à **2 425,15 milliards FCFA** représentant 98,89% des crédits liquidés au titre du deuxième trimestre 2023.

Les crédits ordonnancés et pris en charge sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires pour **1 776,78 milliards FCFA** sur des liquidations de **1 793,59 milliards FCFA**, soit **99,06%** des engagements honorés et
- les dépenses en capital pour **648,37 milliards FCFA** sur des crédits liquidés d'un montant de **658,68 milliards FCFA**, soit **98,43%** des engagements honorés.

Tableau 4 : Situation des dépenses du budget général à la fin du deuxième trimestre de 2023

Catégories de dépenses		Liquidé. CP	CP.Ord	CP. Pris en Char	Taux d'exéc. CP Base Liquidat.
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	1793,59	1785,74	1776,78	99,06%
	Charges financières de la dette	280,75	280,75	280,75	100,00%
	Dépenses de personnel	637,19	637,19	637,19	100,00%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	241,60	233,74	227,32	94,09%
	Dépenses de transferts courants	634,06	634,06	631,52	99,60%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	658,68	658,66	648,37	98,43%
	Dépenses en capital sur ressources internes	374,92	374,90	364,61	97,25%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	50,05	50,02	41,42	82,75%
	Dépenses de transferts en capital	324,87	324,87	323,20	99,48%
	Dépenses en capital sur ressources externes	283,76	283,76	283,76	100,00%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		2452,28	2444,40	2425,15	98,89%

Source : TOFE/DGCPT/MFB et SYSBUDGEP/DGBMFB

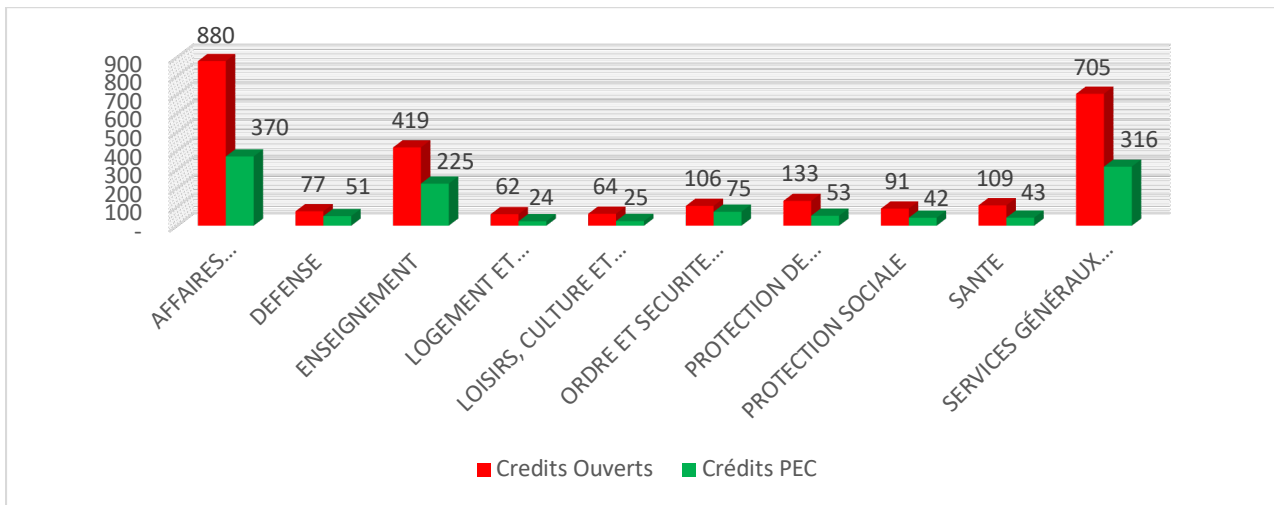
Les dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) (base prise en charge) sont exécutées à hauteur de 1 223,45 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 46,24% par rapport aux crédits ouverts de la gestion.

Elles sont réparties comme suit :

- dépenses ordinaires : **858,84 milliards FCFA**, soit 51,14% des crédits ouverts ;
- dépenses en capital : **364,61 milliards FCFA**, soit 54,59% des crédits ouverts.

La situation d'exécution des dépenses financées sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) selon l'objet socio-économique se présente comme suit :

Figure 2 : Exécution des dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) répartie par fonction à la fin du deuxième trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

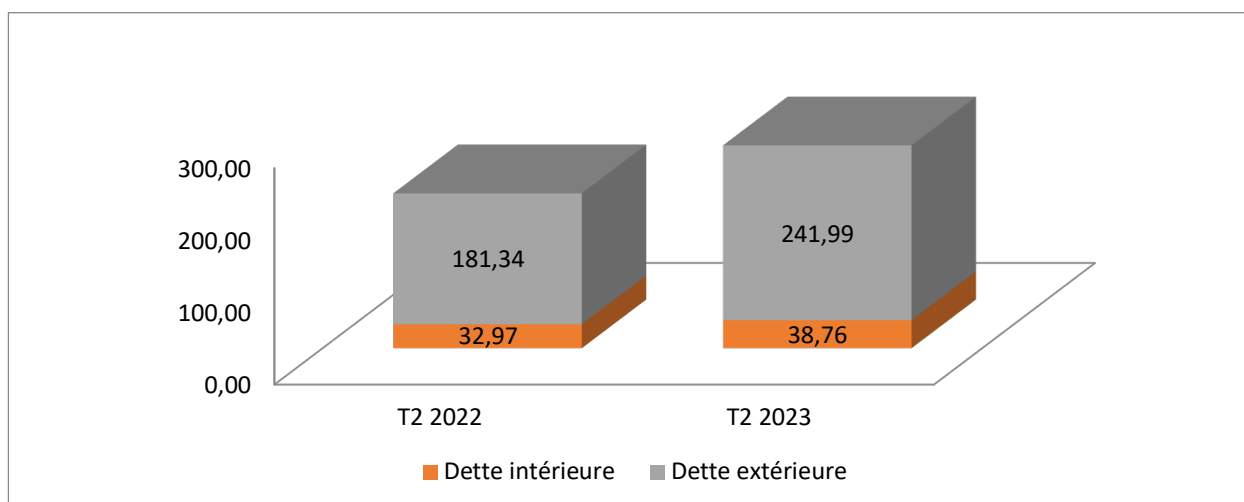
II.3 EXECUTION DES DEPENSES ORDINAIRES

i) Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette payées au cours du deuxième trimestre 2023 s'élèvent provisoirement à **280,75 milliards FCFA**, représentant environ **66,17%** des prévisions de la LFI 2023.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en hausse de 31% (soit **+66,45 milliards FCFA**). Celle-ci est imputable surtout aux charges de la dette extérieure qui ont connu une hausse de 33,45% (soit **+60,65 milliards FCFA**). De même, les charges de la dette intérieure ont augmenté de 17,57% (soit **5,79 milliards FCFA**).

Figure 3 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du 2^{ème} trimestre 2023



Source : TOFE/DEES/DGCPT/MFB

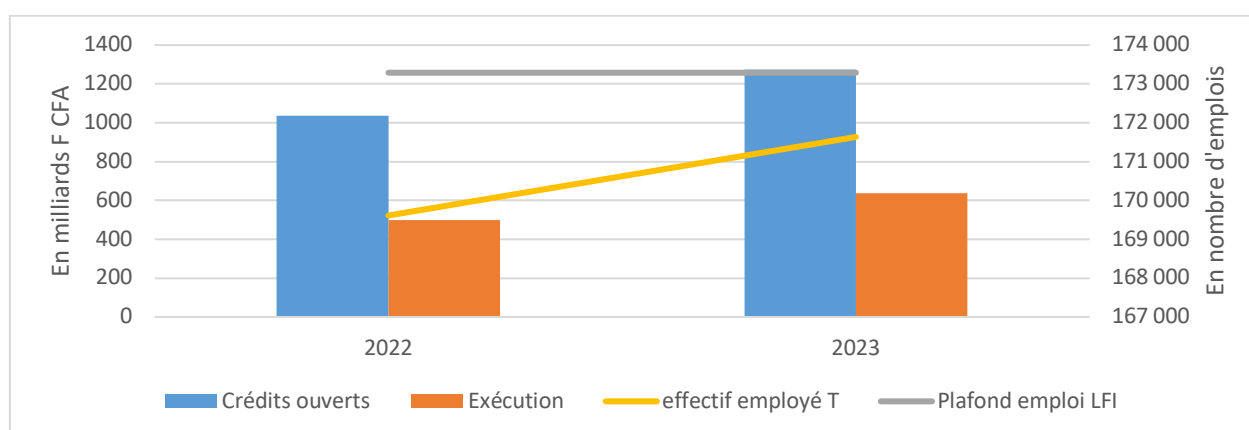
ii) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel exécutées au 30 juin 2023 s'élèvent à **637,69 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 50,05% des crédits ouverts (**1 273 milliards FCFA**).

Comparée au trimestre précédent, la masse salariale a progressé de 822,933 millions, soit 0,8% en valeur relative, due principalement à la revalorisation des salaires dans la fonction publique en mai 2022 et à la prise en charge des échéances de 2023 liées aux accords signés avec les syndicats des secteurs de l'éducation, de la santé et à l'augmentation des effectifs. En glissement annuel, les dépenses de personnel ont évolué de **43,568 milliards** en valeur absolue, et **15,82%** en valeur relative.

L'effectif des agents de la fonction publique se chiffre à 171 634 agents à la fin du deuxième trimestre de 2023. Sa répartition par section est composée comme suit : 53% sont dans les secteurs « Education et Formation Professionnelle », 28% dans les secteurs « Forces de Défenses et de Sécurité, 6% pour le secteur de la Santé. Les secteurs « Finances » et « Justice » font respectivement 3% et 2%. Les autres secteurs se partagent les 7% restants.

Figure 4 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au 2^{ème} trimestre 2023



Source :DS/DGB/MFB

iii) Autres dépenses ordinaires

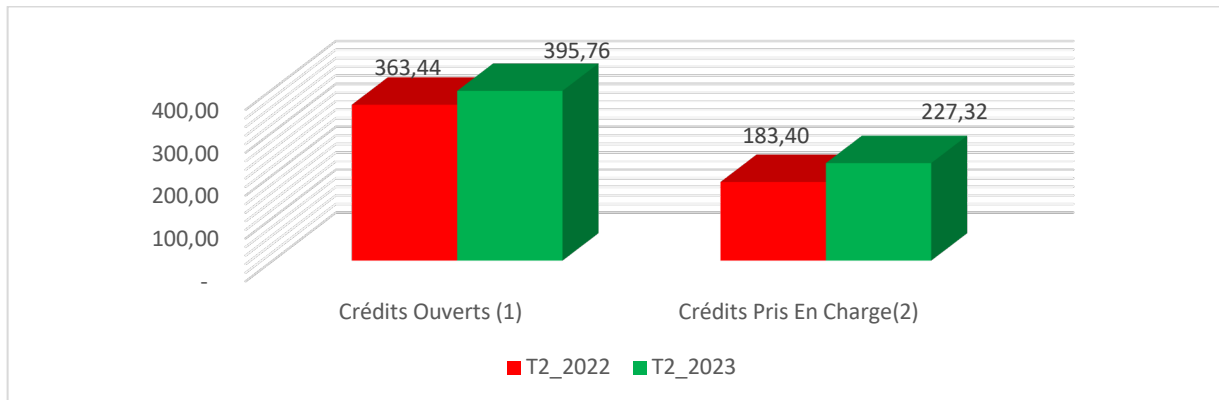
Les autres dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses d'acquisition de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants destinées aux charges d'exploitation d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi qu'aux appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

3.1 Dépenses d'acquisition de biens et de services

Au 30 juin 2023, les dépenses d'acquisitions de biens et services sont prises en charge à hauteur de **227,32 milliards FCFA**, soit 57,44% contre **183,4 milliards FCFA** un an auparavant, soit une augmentation de **43,92 milliards FCFA** en glissement annuel.

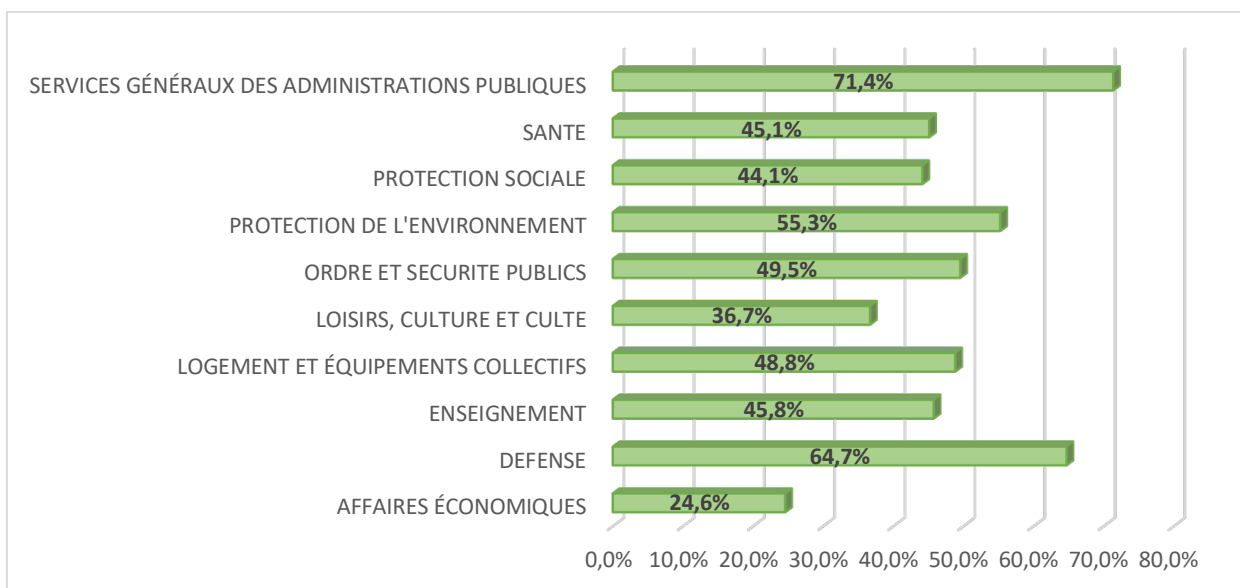
Figure 5 : Evolution de l'exécution des dépenses de biens et de services à la fin du 2^{ème} trimestre 2023.



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services se présentent comme suit :

Figure 6: Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisitions de biens et services à la fin du 2^{ème} trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Les taux d'exécution affichés sont essentiellement portés par les services généraux des administrations publiques (71,4%) à travers la dotation des charges non réparties qui a enregistré, au niveau des impôts et taxes payés sur les marchés sur ressources extérieures, une forte mobilisation des crédits pour un montant de **74,2 milliards FCFA** sur une prévision initiale de **5,6 milliards FCFA**, en raison de son caractère évaluatif qui permet une exécution au-delà de la limite des crédits ouverts. On peut également

citer le paiement des dépenses permanentes pour **15,69 milliards FCFA**, destinées à la prise en charge des factures d'eau de l'administration centrale.

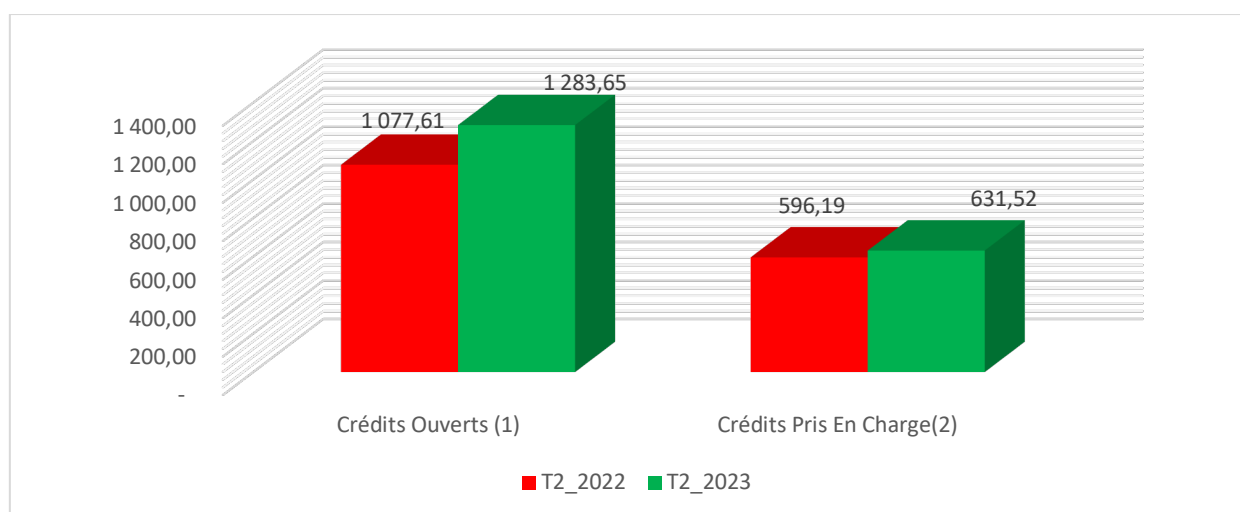
Parmi les autres secteurs porteurs, on peut citer :

- la « **Défense** » (**64,7%**) avec le programme « **Défense du territoire national** », exécuté à **69,5%** ;
- la « **Protection de l'environnement** » (**55,3%**) ;
- l'« **ordre et sécurité publique** » (**49,5%**) ;
- les « **logements et équipements collectifs** » (**48,8%**) ;
- l'« **Enseignement** » (**45,8%**) : en liaison avec les programmes « **Enseignement Élémentaire** » (**48,2%**) et « **Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative** » (**52,7%**) qui regroupent l'essentiel des crédits destinés au paiement des rémunérations des professeurs et maîtres contractuels de l'Éducation ;
- la « **santé** » (**45,1%**) en liaison avec le programme « **Pilotage, Coordination et Gestion administrative** » pour prendre en charge le paiement des contractuels de la santé et de l'action sociale ;
- la « **protection sociale** » (**44,1%**).

3.2 Dépenses de transferts courants

Les transferts courants sont pris en charge à hauteur de **631,52 milliards FCFA** à fin juin 2023, soit un taux de **49,2%** contre **596,19 milliards FCFA** un an auparavant, ce qui représente un niveau satisfaisant pour ce deuxième trimestre.

Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du 2^{ème} trimestre 2023

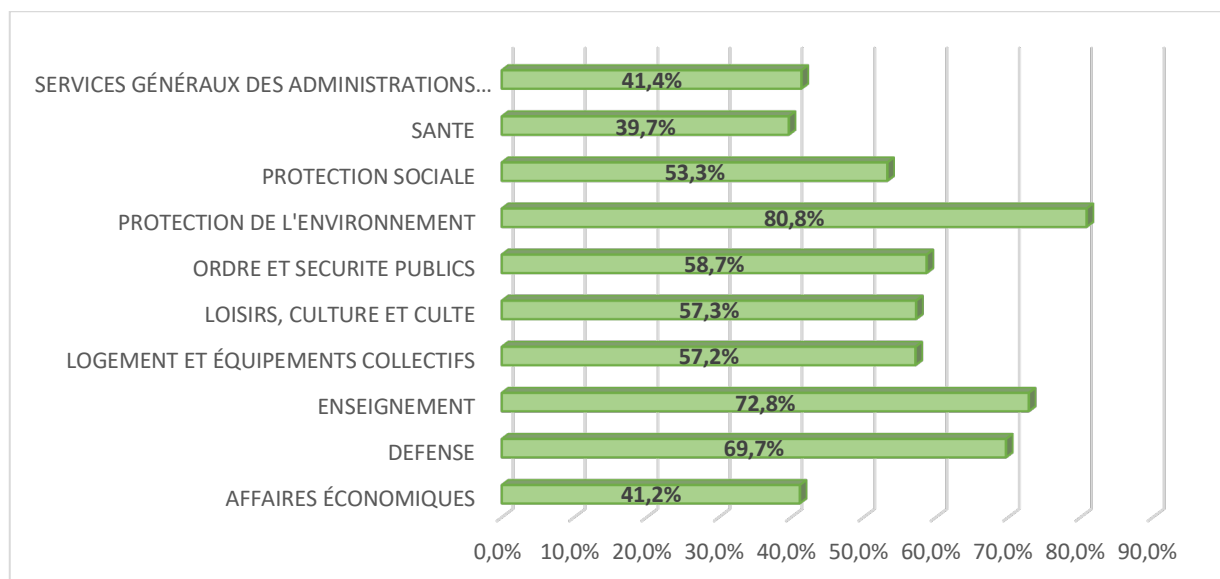


Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Le niveau d'exécution satisfaisant des dépenses de transferts courants est expliqué par la mobilisation des dotations au profit des institutions et de la protection de l'environnement.

Par destination fonctionnelle, la répartition des crédits se présente comme suit :

Figure 8 : Taux d'exécution des transferts courants selon la fonction de la dépense à la fin du 2^{ème} trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

À l'analyse, les niveaux d'exécution les plus importants sont portés par :

- la « **protection de l'environnement** » (**80,8%**) qui affiche le taux d'exécution le plus élevé. Ce niveau d'exécution est porté par le programme « Cadre de vie » avec la mobilisation à hauteur de **88,3%** des crédits destinés à l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides. De même, les salaires pour les Volontaires du nettoyage / Emploi des jeunes ont enregistré un taux d'exécution de **46,8%** ;
- l'« **Enseignement** » (**72,8%**) porté par le programme « Œuvres sociales universitaires » (**83%**), en raison des transferts versés pour prendre en charge les bourses universitaires nationales et étrangères qui ont été exécutées à hauteur de **93,8%**, soit **50,8 milliards FCFA** et les subventions pour les centres des œuvres sociales (**72,3%**) et le programme « **Éducation supérieure** » (**60%**) pour les subventions faites aux Instituts d'Enseignement Supérieurs (IES) et aux Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) pour **63,9%** ;
- les « **loisirs, culture et culte** » (**57,3%**) grâce à la mobilisation des transferts faits au profit du programme Promotion et Valorisation des Industries culturelles & créatives (**60,9%**) ;
- les « **logements et équipements collectifs** » (**57,2%**), tirés par le programme « **Logement, construction d'équipement et d'infrastructures publiques** » pour le paiement des loyers des bâtiments administratifs ;
- on peut également citer les secteurs tels que la « **Défense** » et l'« **Ordre et sécurité publics** » qui ont, pour leur part, atteint plus de **50%** de taux d'exécution.

iv) Dépenses en capital

Les dépenses en capital prises en charge au 30 juin 2023 s'élèvent à **648,37 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **39,67%** des crédits ouverts. Ces dépenses sont réparties entre :

- dépenses financées sur ressources internes, exécutées à hauteur de **37,73%** (**364,61 milliards FCFA**), contre 43,5% un an auparavant ;
- dépenses financées sur ressources externes exécutées à **42,49%** (**283,76 milliards FCFA**) contre **24,6%** un an auparavant.

4.1 Dépenses en capital financées sur ressources internes

Elles ont été prises en charge pour un montant de **364,61 milliards FCFA** correspondant à **43,5%** des crédits ouverts et comprennent les investissements exécutés par l'État et les transferts en capital.

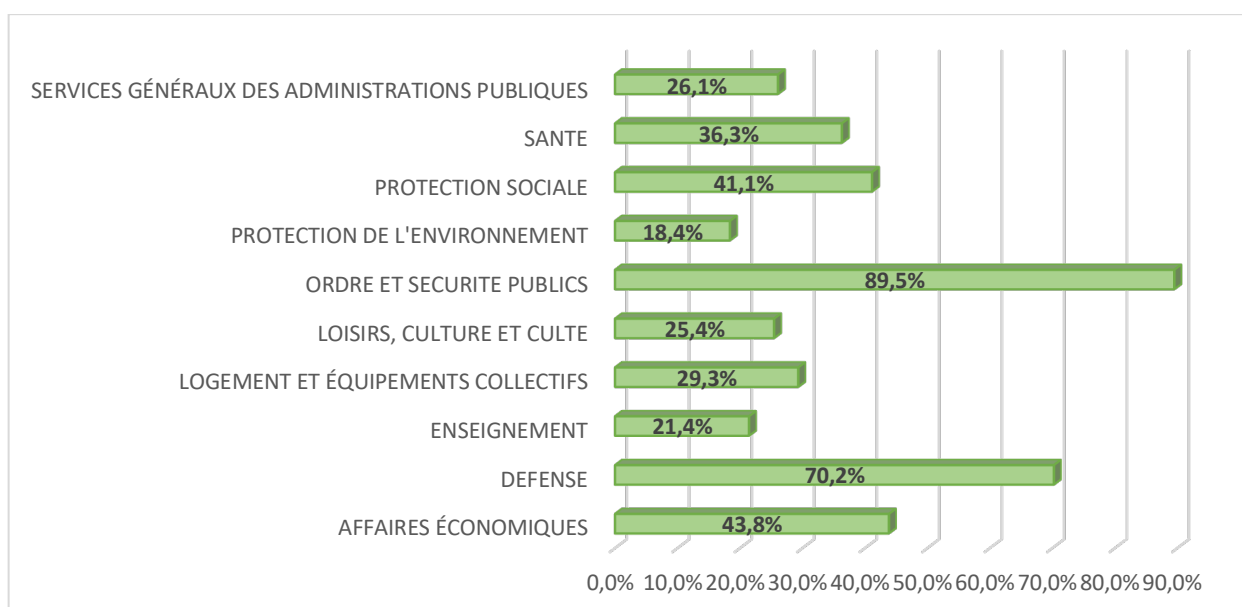
Ce taux d'exécution est surtout porté par les transferts en capital avec un taux de prise en charge **46,96%**. S'agissant des investissements exécutés par l'État, le taux de **14,89%** est justifié par les lenteurs observées dans les procédures de passation des marchés publics.

Selon la destination socio-économique, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée par la figure ci-dessous.

Les dépenses ciblées sont orientées, pour l'essentiel, vers les secteurs de « **l'ordre et de la sécurité publics** » (89,5%) et « **la défense** » (70,2%).

Selon la fonction, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée par la figure ci-après :

Figure 9 : Exécution des dépenses en capital par destination fonctionnelle à la fin du 2^{ème} trimestre

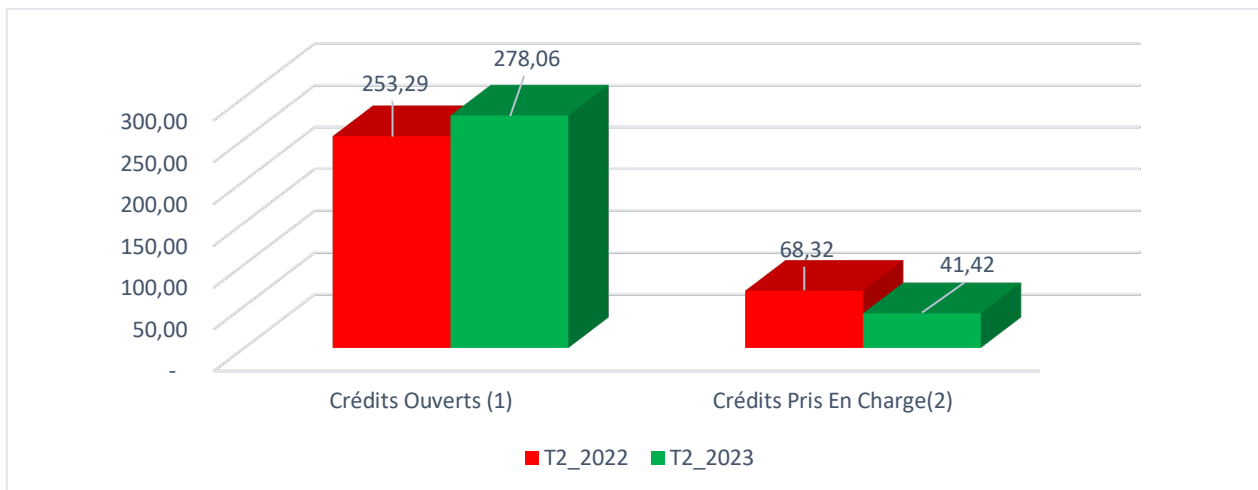


Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

4.1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Les investissements exécutés par l'État ont été pris en charge pour un montant de **41,42 milliards FCFA** représentant **14,89%** contre 27,0% à la même date de l'année précédente.

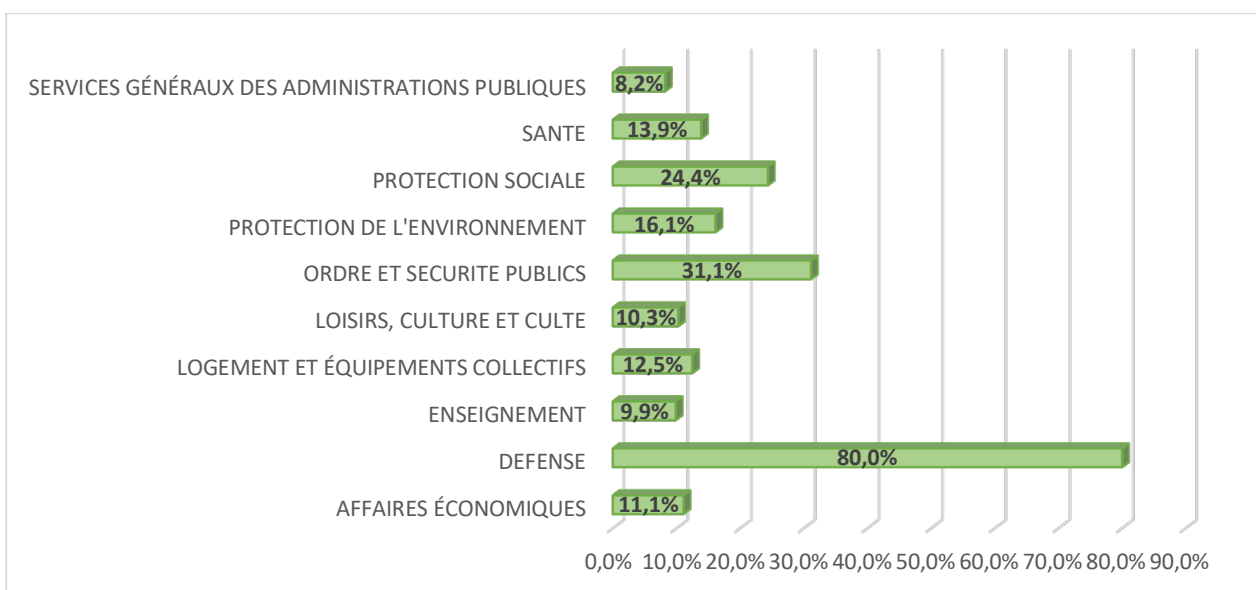
Figure 10 : exécution des crédits de dépenses d'investissements exécutées par l'Etat au 2eme trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Par destination fonctionnelle, l'exécution des crédits se présente comme suit :

Figure 11 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement exécutés par l'Etat selon la fonction de la dépense à la fin 2eme trimestre 2023



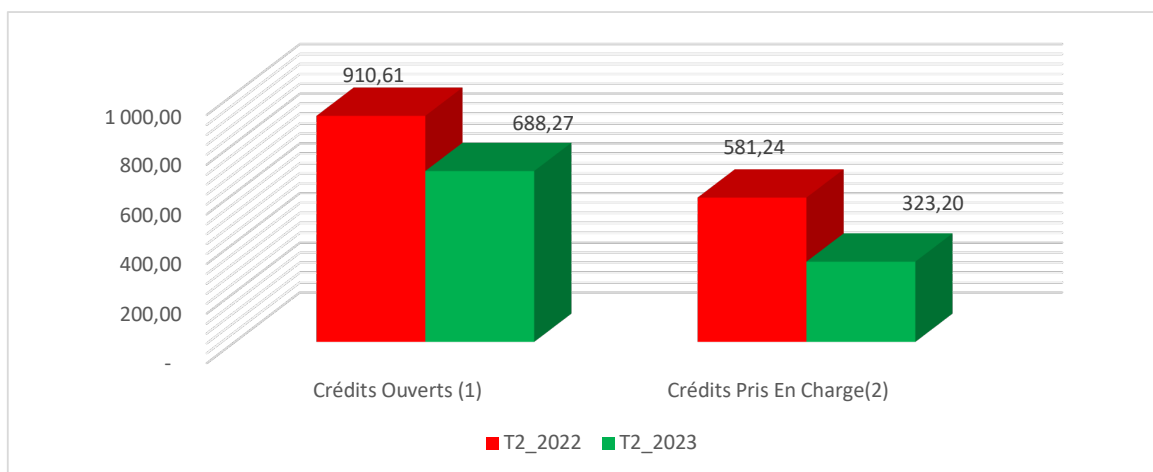
Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

En termes de volume, les investissements exécutés par l'État constituent la catégorie de dépenses la plus faible. Cependant, un taux satisfaisant a été enregistré notamment dans le secteur de « la défense » (80%), suivi de « l'ordre et de la sécurité publique » (31,1%) et de la « protection sociale » (24,4%). Par contre, pour d'autres secteurs tels que « l'Enseignement » (9,9%), les « loisirs, Culture et Culte » (10,3%) et les « services généraux des administrations publiques » (8,2%), le taux d'exécution reste assez faible.

4.1.2 Dépenses de transferts en capital

Au 30 juin 2023, les transferts en capital ont été pris en charge à hauteur de 41,6% contre 63,8% un an auparavant.

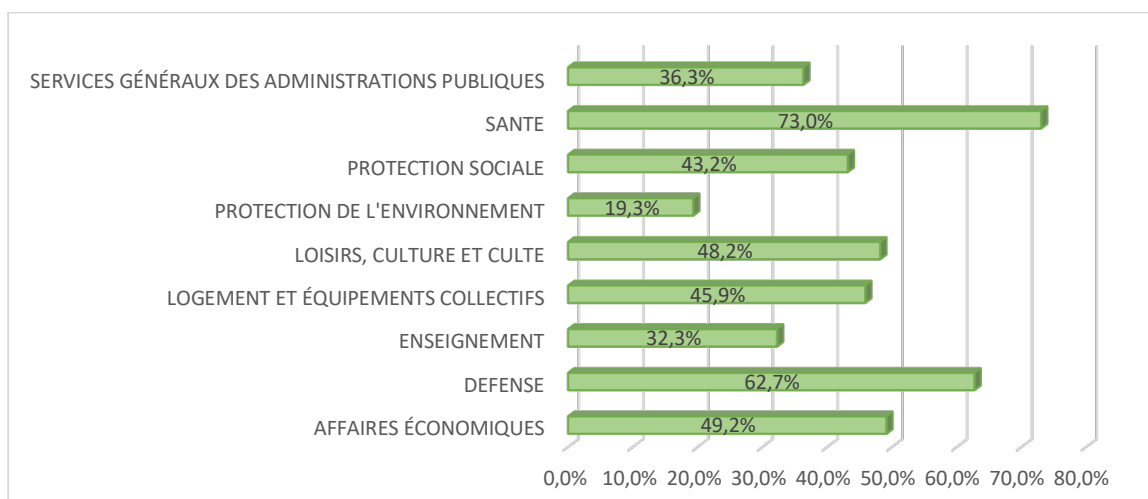
Figure 12 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du 2eme trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB

La répartition des crédits selon la classification fonctionnelle se présente comme suit :

Figure13 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital selon la fonction de la dépense à la fin du 2eme trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

À l'analyse, il apparaît que le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré principalement par :

- la fonction « **ordre et la sécurité publique** » a été exécutée à un taux relativement satisfaisant ;
- la « **Santé** » (**73,0%**) grâce au programme « **Pilotage coordination et gestion administrative** » (**99,6%**) du Ministère des Forces Armées dans le cadre de la construction et l'Équipement de la Polyclinique de l'Hôpital Principal de Dakar ;
- la « **Défense** » (**62,7%**) avec la mise en œuvre du programme « **Sûreté publique et maintien de l'ordre** » (100%) à travers les projets « **Plan d'urgence de la Gendarmerie** » et « **Plan Réagir** ».

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources extérieures

Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures s'élèvent, à la date du 30 juin 2023, à **283,76 milliards de FCFA** (soit **42,49%**), pour des prévisions de **667,90 milliards FCFA** dans la Loi de Finances Initiale.

La répartition des tirages par secteur économique montre la (i) prépondérance du secteur quaternaire, (ii) le recul du secteur tertiaire et (iii) la relative appréciation des tirages des secteurs primaire et secondaire.

En effet, l'exécution des dépenses en capital sur ressources extérieures, au deuxième trimestre de l'année 2023, est portée par le secteur quaternaire, qui, à lui seul, a mobilisé **79,4 milliards FCFA**, soit **39,8%** des ordonnancements.

Les ressources dudit secteur sont principalement captées par les sous-secteurs suivants :

- **Santé et nutrition (23,6 milliards FCFA) ;**
- **Développement social (21 milliards FCFA) ;**
- **Habitat et Urbanisme (11 milliards FCFA) ;**
- **Hydraulique urbaine et assainissement (10,8 milliards FCFA) ;**
- **Appui institutionnel, renforcement et assistance technique (6,8 milliards FCFA) ;**
- **Education - formation (5,7 milliards FCFA) ;**
- **Culture, jeunesse et sports (0,2 milliards FCFA) ;**
- **Justice (0,1 milliards FCFA).**

Ensuite vient le secteur primaire avec un montant de **45,5 milliards FCFA** soit **22,8%** des mobilisations, capté par les sous-secteurs :

- **Agriculture (38,8 milliards FCFA) ;**
- **Environnement (6 milliards FCFA) ;**
- **Pêche (0,3 milliards FCFA) ;**
- **Elevage (0,2 milliards FCFA) ;**
- **Hydraulique Agricole et rurale (0,06 milliards FCFA).**

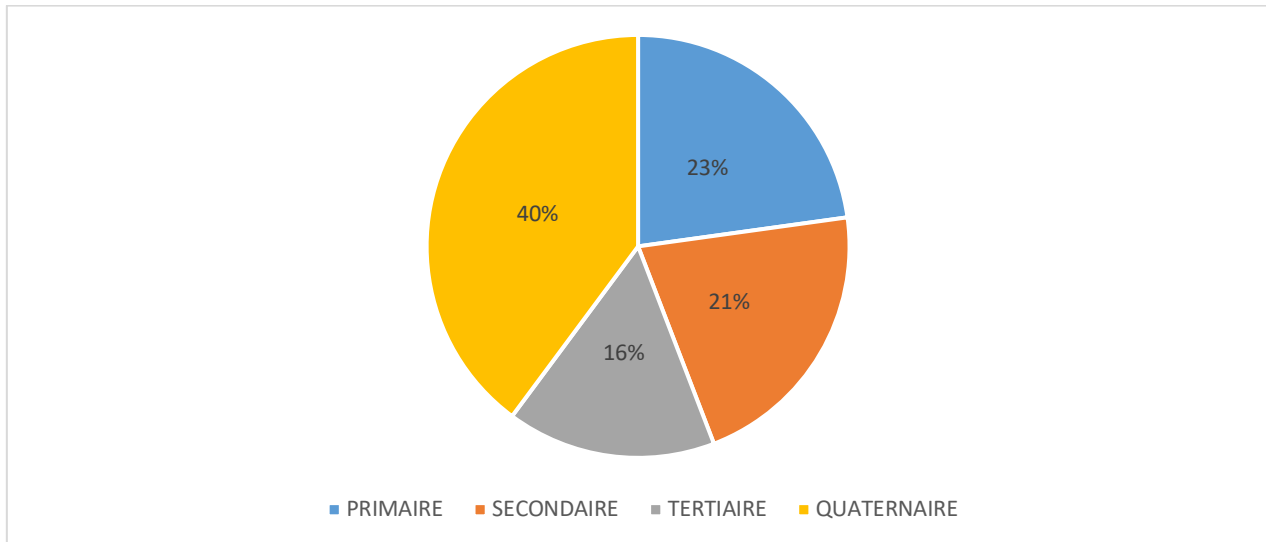
Le secteur secondaire qui a mobilisé **42,6 milliards FCFA** soit **21,3%**, arrive en troisième position ; porté par les projets du sous-secteur de :

- **Energie (42,1 milliards FCFA) ;**
- **Industrie (0,46 milliards FCFA).**

Enfin le secteur tertiaire mobilise **31,9 milliards FCFA** soit 16% porté par les projets du sous-secteur :

- **Transports routiers (25,9 milliards FCFA) ;**
- **Transports ferroviaires (2,9 milliards FCFA).**

Figure 14 : Répartition des tirages par secteur à la fin du mois de juin 2023



Source : MFB/DGB/DODP

III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

La situation d'exécution budgétaire du FNR fait ressortir un solde cumulé excédentaire de **14,961 milliards FCFA**, à fin juin 2023, contre **16,944 milliards FCFA** à la même période de l'année précédente, soit une diminution de **1,983 milliard de FCFA**.

Cet excédent se justifie par :

- une progression continue des recettes du régime complémentaire qui s'élèvent à **10,628 milliards FCFA** alors que les dépenses correspondantes ne se situent qu'à environ **396 millions FCFA** ;
- une augmentation du nombre de cotisants qui passe de **128 844** en juin 2022 à **134 127** en juin 2023, soit une progression de **5 283** cotisants.

Les recettes du FNR se chiffrent à fin juin 2023 à **78,544 milliards FCFA**, dont **10,628 milliards FCFA** recouverts dans le cadre du régime complémentaire.

Les dépenses du FNR se chiffrent à **63,58 milliards FCFA**, constituées notamment des allocations de pensions du régime général pour un montant de **63,11 milliards FCFA** et des allocations du régime complémentaire de **0,396 milliard FCFA**.

A fin juin 2023, le nombre total de cotisants est de **134 127** et le nombre de pensionnés de **73 621**, soit un rapport démographique de **1,82** cotisants/allocataires, contre **1,79** un an plus tôt.

Tableau 5 : Situation d'exécution du FNR à la fin du deuxième trimestre 2023 en milliards de FCFA

	LF	T2_2022	T2_2023	Ecart n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	134,34	71,58	78,544	6,964
Dont régime complémentaire		9,351	10,628	1,277
Nombre de cotisants		128 844	134 127	5 283
Dépenses (en milliards F CFA)	134,34	54,635	63,58	8,948
Nombre Allocataires		72 072	73 621	1549
Solde du FNR	0	16,945	14,961	-1,984

Source : DP/DGB/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DES ORGANISMES PUBLICS

La situation d'exécution budgétaire des organismes publics (OP) au terme du deuxième trimestre 2023 s'inscrit dans un contexte d'entrée en vigueur de la loi d'orientation n° 2022-08 relative au secteur parapublic, au suivi du portefeuille de l'Etat et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique.

Ce nouveau cadre consacre notamment la démarche de performance. Les organismes publics sont désormais constitués des agences d'exécution et de toutes les catégories d'établissements publics y compris les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) classés jusque-là au niveau des entreprises du secteur parapublic.

Les **173 organismes publics**, objet de la présente synthèse, cumulent un budget de **2580,8 milliards FCFA**. Ils sont constitués de :

- **soixante (60) agences et structures administratives similaires ou assimilées ;**
- **cent-treize (113) établissements publics dont :**
- quarante et un (41) établissements publics de santé ;
- trente-huit (38) établissements d'enseignement supérieur public et centres d'œuvres universitaires ;
- treize (14) établissements publics à caractère administratif local (les Agences Régionales de Développement) ;

- 10 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;
- 3 établissements publics scientifiques et techniques EPST ;
- 2 établissements publics professionnels EPP ;
- 3 établissements publics administratifs (EPA) ;
- 2 établissements publics à caractère spécial (FERA).

1. Situation des budgets prévisionnels

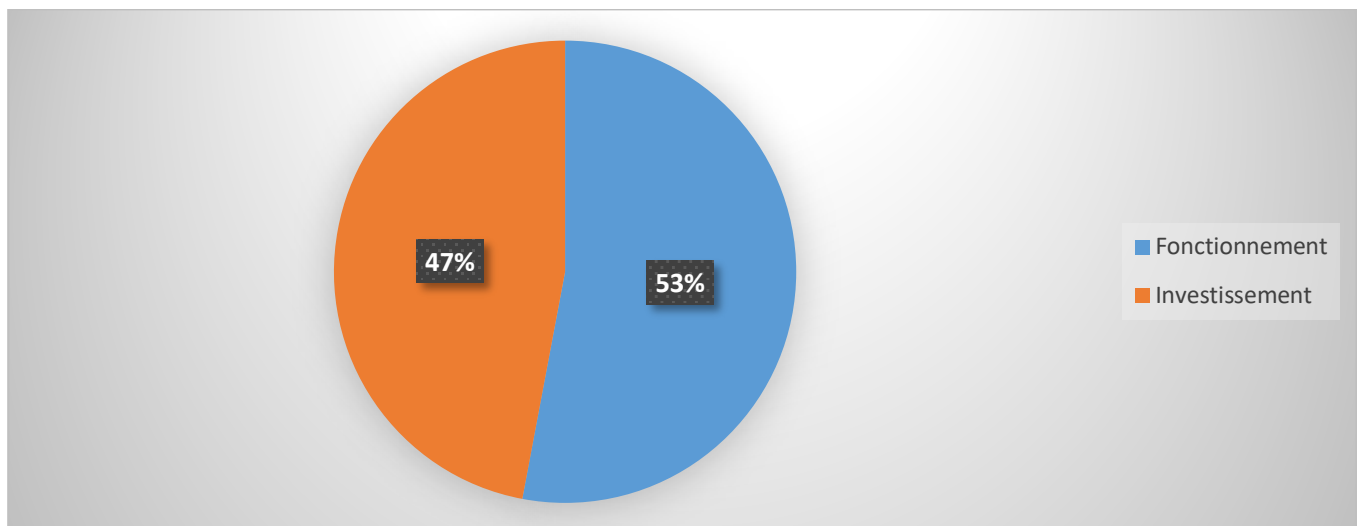
Le budget global **2 580,797 milliards FCFA** est destiné au fonctionnement pour un montant de **1 366,915 milliards FCFA**, soit **52,96%** des prévisions. La section investissement est dotée à hauteur de **1 213,882 milliards FCFA**, représentant **47,04 %** des crédits ouverts.

Les prévisions de recettes sont réparties comme suit :

- ressources propres : **1 118,460 milliards FCFA**, soit **43,14 %** ;
- transferts directs de l'Etat pour **655,129 milliards FCFA**, soit **25,38 %** décomposés en transferts courants pour **408,657 milliards FCFA** (29,90 % des recettes globales de fonctionnement) et en transferts en capital pour **246,472 milliards FCFA** (37,62 % des recettes globales d'investissement) ;
- ressources extérieures (PTF) pour **775,548 milliards FCFA**, soit **30,05 %** ;
- autres ressources (emprunts) : **31,660 milliards FCFA**, soit **1,23 %** des prévisions de recettes globales.

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à **299,546 milliards FCFA**. Elles représentent **21,91 %** des prévisions du budget de fonctionnement et **11,61 %** du budget global.

Figure 15: Structure par nature du budget prévisionnel des entités suivies au deuxième trimestre 2023



Source : DSP/DGCPT/MFB

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à **299,546 milliards FCFA**. Elles représentent **21,91%** des prévisions du budget de fonctionnement et **11,61%** du budget global.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources ont été globalement mobilisées à hauteur de **1 150,543 milliards FCFA**, soit **44,58%** des prévisions.

Les réalisations de recettes sont réparties comme suit :

- **transferts directs de l'Etat : 275,196 milliards FCFA**, soit **42,01%** des prévisions dont **220,578 milliards CFA** de transferts courants et **54,618 milliards FCFA** en capital, soit des taux de mobilisation respectifs de **53,98%** et **22,16%** ;
- **ressources extérieures (PTF) : 247,322 milliards FCFA**, soit **31,89 %** ;
- **recettes propres : 626,738 milliards FCFA**, soit **56,03 %** des prévisions budgétaires.

Le taux d'exécution globale des dépenses s'établit à **24,97%**, soit un montant de **644,31 milliards FCFA**. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **480,795 milliards FCFA** et celles d'investissement à **163,515 milliards FCFA**, soit respectivement **35,17%** et **13,47%** des prévisions.

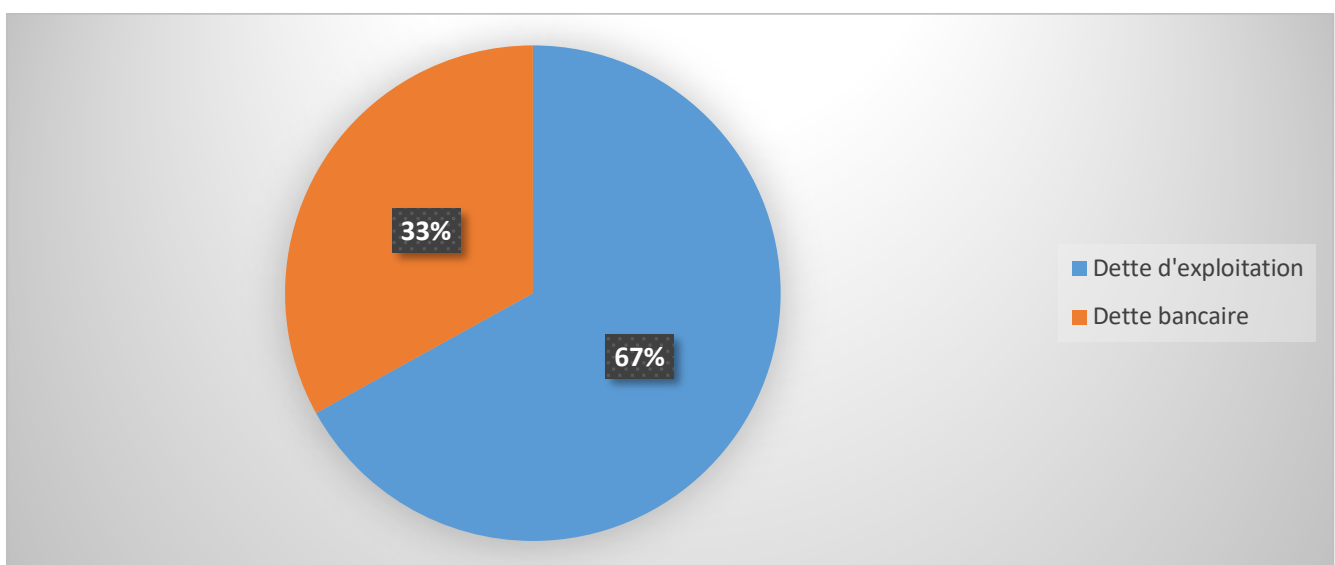
Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur **51,34%**, soit de **153,788 milliards CFA**, représentant **31,98%** des dépenses de fonctionnement du deuxième trimestre.

3. Situation de la dette

La dette globale des 173 structures se chiffre à 488,873 milliards FCFA. Elle se décompose en :

- **dettes d'exploitation** de **327,364 milliards FCFA** ;
- et **dettes bancaires** de **161,509 milliards FCFA**.

Figure 16 : Structure de la dette des entités suivies au deuxième trimestre 2023

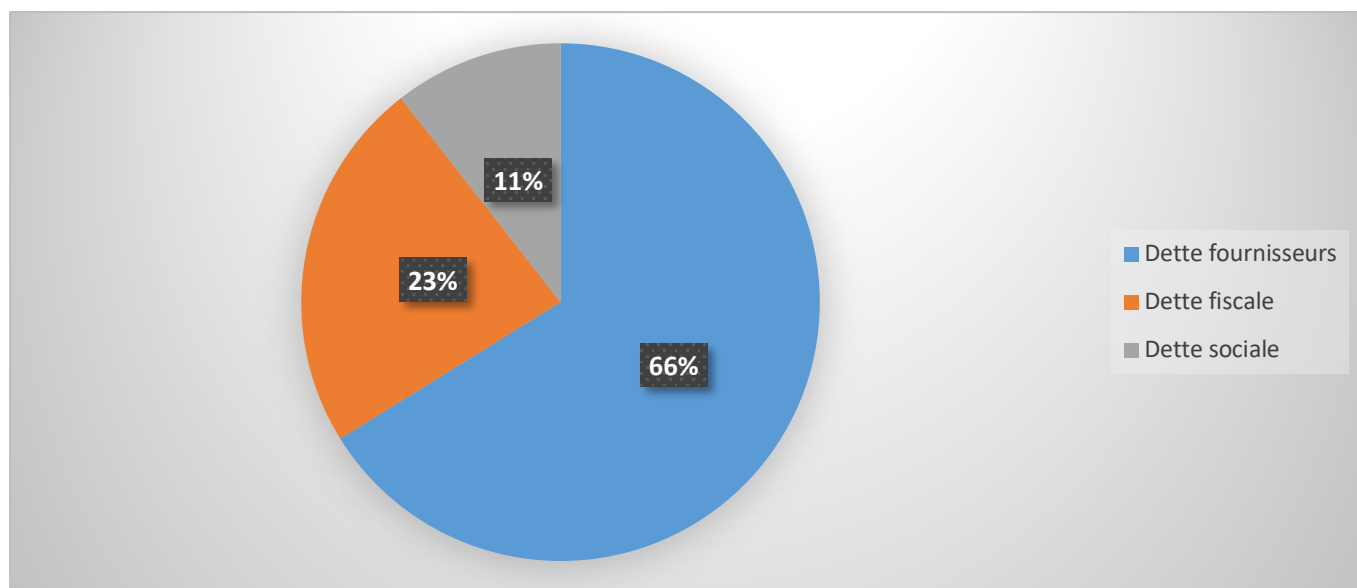


Source : DSP/DGCPT/MFB

La dette d'exploitation s'élève à **327,364 milliards FCFA** est ainsi décomposée :

- dette fournisseurs : 216,572 milliards FCFA ;
- dette fiscale : 76,256 milliards FCFA ;
- dette sociale : 34,536 milliards FCFA.

Figure 17 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au deuxième trimestre 2023



Source : DSP/DGCPT/MFB



ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en F CFA)

Nature de la recette	TRIM 2 2022	TRIM 2 2023
A1 RECETTES	1 644 334 857 002	1 866 963 188 451
A11 Recettes fiscales	1 506 888 474 249	1 668 319 725 958
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	537 019 401 269	658 774 486 678
A1111 A la charge des personnes physiques	241 396 733 377	265 400 668 324
A1112 Impôts sur les Sociétés et autres entreprises	291 788 221 420	389 385 230 791
A1113 Non ventilables	3 834 446 472	3 988 587 563
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	19 022 675 562	21 224 385 453
A113 Impôts sur le patrimoine	31 960 797 807	41 942 595 977
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	2 045 369 993	3 722 590 652
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	29 915 427 814	38 220 005 325
A114 Impôts sur les biens et services	688 268 278 676	718 154 985 447
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	429 196 076 049	498 341 276 476
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	414 966 993 740	481 583 442 308
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-
A1142 Accises	171 404 544 339	125 041 542 055
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	-
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	40 684 959 995	46 902 355 065
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	895 130 703	1 072 046 385
A11452 Autres	39 789 829 292	46 902 355 065
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	209 850 000 000	206 451 760 626
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	209 850 000 000	206 451 760 626
A1152 Taxes à l'exportation	-	-
A116 Autres recettes fiscales	20 767 320 935	21 771 511 777
A13 Dons	84 724 833 333	111 952 888 132
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	84 160 833 333	108 531 666 667
A1311 Courants	4 827 500 000	12 965 000 000
A1312 En capital	79 333 333 333	95 566 666 667
A132 Reçus d'organisations internationales	564 000 000	3 421 221 465
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	-
A14 Autres recettes	52 721 549 420	86 690 574 362
A141 Revenu de la propriété	44 500 260 574	67 429 185 975
A1411 Intérêts	688 060 782	376 245 662
A1412 Dividendes	6 678 000 000	30 916 357 475
A1415 Loyers	37 134 199 792	36 136 582 838
A142 Ventes de biens et services	5 421 288 846	7 697 611 617
A1422 Droits administratifs	5 421 288 846	7 697 611 617
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	-	-
A143 Amendes, pénalités et confiscation	-	-
A145 Recettes diverses non identifiées	2 800 000 000	11 563 776 770

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses au 30 juin 2023

Télécharger le tableau sur www.budget.gouv.sn

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2023

Libellé Section	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUES	AFFAIRES ECONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTE	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	TOTAL
Présidence de la République	25,69	0,25	-	5,27	-	0,15	-	2,50	-	0,07	33,93
Assemblée Nationale	9,63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,63
Conseil Economique Social et Environnemental	3,77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,77
Conseil Constitutionnel	-	-	0,65	-	-	-	-	-	-	-	0,65
Cour Suprême	-	-	0,95	-	-	-	-	-	-	-	0,95
Cour des Comptes	-	-	3,95	-	-	-	-	-	-	-	3,95
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	5,73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,73
Primature	9,28	-	-	0,53	-	-	0,50	-	1,23	0,65	12,19
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	5,81	-	0,15	-	-	-	-	0,35	-	0,00	6,31
Ministère des Forces Armées	0,79	51,00	0,01	-	0,01	0,58	9,37	-	0,41	0,61	62,78
Ministère de l'Intérieur	6,84	0,04	33,22	-	-	-	-	-	-	0,03	40,13

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2023

Libellé Section	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUES	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTES	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	TOTAL
Ministère de la Justice	-	-	34,45	-	-	-	0,00	-	0,56	2,33	37,34
Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	2,40	-	-	-	-	0,23	-	-	-	0,02	2,65
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	-	-	-	1,51	-	-	0,05	-	-	0,19	1,75
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	-	-	0,02	7,20	-	-	-	-	0,02	0,00	7,25
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	-	-	-	87,13	-	-	-	-	0,10	0,01	87,25
Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	-	-	-	69,23	-	-	-	-	0,08	-	69,31
Ministère des Finances et du Budget	16,62	-	0,84	9,10	-	0,15	-	-	0,63	0,08	27,41
Ministère du Pétrole et des Énergies	-	-	-	40,89	-	-	-	-	-	0,01	40,90
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	-	-	-	36,75	-	0,71	-	-	-	0,00	37,46
Ministère de l'Urbanisme et de l'Hygiène Publique	0,16	-	0,38	-	37,37	9,49	-	0,31	-	0,02	47,73

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2023

Libellé Section	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUES	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTES	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	TOTAL
Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	-	-	-	5,77	-	-	-	-	0,35	0,00	6,12
Ministère du Tourisme et des Loisirs	-	-	-	4,78	-	-	-	0,00	0,03	-	4,81
Ministère de l'Éducation Nationale	-	-	-	-	-	-	0,02	0,01	49,94	0,00	49,98
Ministère des Sports	-	-	-	-	-	-	-	5,02	0,01	0,01	5,03
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	-	-	-	-	-	-	-	8,92	0,19	0,00	9,11
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	-	-	-	-	-	-	33,01	-	0,33	0,33	33,67
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	0,01	-	-	7,72	-	-	0,02	2,11	-	0,01	9,87
Ministère de l'Environnement Durable et de la Transition Écologique	-	-	-	6,28	5,12	-	-	-	0,01	0,01	11,42
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	0,86	3,27	4,13

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2023

Libellé Section	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUES	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTES	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	TOTAL
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	-	-	-	1,02	-	-	-	-	14,49	0,01	15,51
Charges non Réparties	207,49	-	-	33,09	-	4,07	-	-	-	-	244,65
Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération	15,70	-	-	3,94	-	-	-	0,89	-	-	20,53
Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	0,09	-	-	2,90	-	-	-	-	0,00	0,01	3,00
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Économie Numérique	-	-	-	7,58	-	-	-	4,71	-	0,01	12,30
Ministère de la Microfinance de l'Économie Sociale et Solidaire	0,18	-	-	1,37	-	-	-	-	-	1,09	2,64
Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	4,82	-	-	7,17	5,71	0,01	-	-	-	0,01	17,72
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,25	-	-	1,11	5,01	8,11	-	-	-	0,03	14,51
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	0,13	-	-	3,21	-	-	-	-	0,00	0,02	3,36

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2023

Libellé Section	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	AFFAIRES ECONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTE	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	TOTAL
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	-	-	-	4,33	-	-	-	-	-	-	4,33
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,20	-	-	0,00	-	-	-	-	155,70	0,05	155,96
Ministère des Mines et de la Géologie	-	-	-	3,74	-	-	-	-	-	0,00	3,74
Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Equipé Sociale et Territoriale	-	-	-	18,40	-	-	-	-	-	33,60	52,00
TOTAL	315,57	51,29	74,62	370,03	53,23	23,50	42,98	24,82	224,94	42,47	1 223,45

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA) au 30 juin 2023

Libellé Division	3. Dépenses d'acquisition de biens et services	4. Dépenses de transferts courants	5. Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6. Dépenses de transferts en capital	TOTAL
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	111,01	165,39	4,48	34,70	315,57
DEFENSE	34,80	0,67	7,82	8,00	51,29
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	12,77	18,86	5,22	37,77	74,62
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	4,65	188,88	6,25	170,26	370,03
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	3,26	34,54	3,92	11,52	53,23
LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	1,05	10,32	2,56	9,58	23,50
SANTE	8,38	21,37	3,14	10,09	42,98
LOISIRS, CULTURE ET CULTE	4,82	12,75	1,76	5,50	24,82
ENSEIGNEMENT	44,22	158,24	5,01	17,47	224,94
PROTECTION SOCIALE	2,37	20,51	1,27	18,33	42,47
TOTAL	227,32	631,52	41,42	323,20	1223,45



CONTACT

- 
Avenue Carde x René Ndiaye -
Immeuble CCAP Dakar, BP 4017
- 
infos@budget.gouv.sn-
www.budget.sec.gouv.sn
- 
+221 33 826 40 35